



COMPTE RENDU DU CDAS DU 8 DECEMBRE 2020

Face aux attaques sans précédent contre l'action sociale dans notre ministère, les 3 organisations syndicales siégeant au CDAS de l'Yonne ont fait une déclaration liminaire commune reprise ci-dessous :

« L'action sociale au Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, c'est quoi ?

- *L'accès à la restauration, collective ou individuelle (titre-restaurant),*
- *Le logement,*
- *Les prêts et aides au logement,*
- *Les aides financières,*
- *Les centres de vacances,*
- *Les colonies,*
- *Les crédits locaux des CDAS : arbre de Noël, sorties, les places en crèche et l'accueil pour la petite enfance,*
- *Le CESU 6/12 ans pour garde d'enfant (chèque emploi service universel),*
- *Les consultations auprès d'assistant(e)s de service social.*

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et dans les délégations départementales d'action sociale, dont les métiers sont menacés.

Depuis plusieurs années (malgré l'opposition unanime des Fédérations) le budget dédié aux différentes prestations d'action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire et leurs conditions de travail se dégrader.

Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion les agents ont de plus en plus recours à l'Action Sociale.

Loin de ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître. La version officielle est pour « innover et moderniser » et « accompagner l'évolution des services » ! La vérité est beaucoup plus sordide, faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Mobilisons-nous pour défendre notre Action Sociale ministérielle :

Les syndicats CGT Finances 89, Solidaires Finances 89, FO Finances 89 ne peuvent accepter la disparition de notre Action Sociale.

Afin de défendre nos conquêtes et le fruit de nos luttes, nous déclarons :

- *NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale*
- *NON à la vente des résidences de vacances EPAF*
- *NON à une gouvernance regroupant les 7 associations*
- *NON à la baisse des budgets de l'action sociale*
- *NON à la disparition programmée des CDAS*

Nous réaffirmons notre attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Nous invitons tous les personnels, actifs, retraités, fonctionnaires, salariés des associations à se mobiliser et à signer massivement la pétition.

Elle sera remise au Secrétariat Général lors du Conseil National d'Action Sociale du 10 décembre et envoyée au Ministre.

Mobilisons-nous pour défendre notre Action Sociale ministérielle »

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du procès-verbal du 18 juin 2020

Le PV du 18 juin 2020 est validé à l'unanimité.

2 - Crédits d'actions locales 2020 et situation budgétaire

Il restait 8 290 € lors du dernier groupe de travail du 23 novembre 2020.

1 680 € ont été consacrés pour les 17 ans avec l'attribution de 18 e-cado à 70 € et 12 e-cado à 35 €, ils devaient être disponible dès le 7 décembre 2020.

109 bénéficiaires des cartes cadeaux Noël pour les 10 - 14 ans de 60 € soit un total de 6 540 €.

Il y a un solde de 4.32 €. Alors que la réserve n'a pas été donnée, les organisations syndicales refusent que cette somme si minime soit elle soit redonnée au secrétariat général. Nous avons donc demandé à la déléguée d'utiliser ces 4.32 €.

La CGT et les autres organisations syndicales, émettent le vœu que la réserve de 6 % non versée en 2020 le soit en 2021 et que la totalité du budget 2021 soit versé sans réserve.

3 - Point sur distribution des jouets

Les services de la douane et de la CCRF ont récupéré les jouets directement à la délégation.

Le service de la logistique de la DDFIP assure la distribution des jouets sur l'ensemble des sites.

A ce jour il ne reste que 48 jouets à distribuer sur les 141 jouets achetés. Tout devrait être fait d'ici jeudi.

Les gouters individuels ont été donnés avec les jouets et le reliquat sera donné aux Restos du Cœur.

4 - Questions diverses

- La nouvelle carte APETIZ est déployée depuis fin novembre dans l'ensemble des administrations du ministère de notre département. Dès qu'elle est activée, l'ancienne carte est inutilisable et le solde éventuel est basculé automatiquement.
- La vaccination antigrippale menée par la MGEFI a été menée sur Sens mais Auxerre elle a été reportée par manque de vaccins. Le report pourrait se faire le 15 décembre mais si les vaccins ne sont pas disponibles, l'action serait annulée.
- Les inscriptions pour les colonies d'hivers sont ouvertes depuis octobre. A ce jour, il n'y a aucune information sur l'éventuelle annulation.
- Les séjours à l'étranger au printemps sont incertains, la décision sera donnée entre le 10 et le 15 janvier 2021.
- La CGT Finances souhaite savoir quel est l'avenir de l'action sociale, tant au niveau national que départemental.
- Le Secrétariat Général préconise de plus en plus une action sociale régionalisée, la CGT Finances souhaite savoir ce qu'il en est.

A ces deux questions, nous n'avons pas vraiment eu de réponse...

- La déléguée nous a annoncé qu'elle ne renouvellerait pas son mandat en 2021 et qu'elle souhaitait vivre une nouvelle aventure professionnelle.

Vos représentants au CDAS de l'Yonne :

Nathalie ARNASSAND (DDFIP)

Didier BOURIGAULT (Douane)

Valérie HENAULT (DDFIP)

Charlotte PONCET (Douane)



COMPTE RENDU DE LA VISIOCONFERENCE DE LA FEDERATION DES FINANCES CGT DU 8 DECEMBRE 2020

Dans le contexte sanitaire actuel et face à l'impossibilité de se réunir au niveau national, la fédération des finances CGT a organisé une visioconférence d'information syndicale sur le devenir de l'action sociale. Une première et belle réussite de la part de la CGT Finances.

Nous étions environ 500 à participer à cette web-réunion.

Un petit peu d'histoire, pour ne pas oublier que les plus grandes avancées sociales sont issues des luttes et grèves menées de longues dates.

Les agents de notre ministère sont fortement attachés à l'action sociale qui s'est construite au fil des ans, depuis 1945 mais plus spécialement à partir de 1989, année marquée par un puissant mouvement de grève au Ministère. Les politiques sociales au Ministère sont issues de ces combats de 1989.

L'action sociale est fondée sur les besoins sociaux des agents qui sont loin d'être comblés, particulièrement en l'absence d'augmentation des rémunérations, dans un contexte de pertes de pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice, d'inexistence de plans de qualification. La CGT Finances revendique un budget d'action sociale calculé sur 3% de la masse salariale, on est très loin du compte.

L'action sociale dispose d'un réseau de proximité mis en place à partir de 1974. Aujourd'hui, il y a une délégation par département assurant une réelle proximité pour tous les agents mais aussi pour les retraités mais demain ?? Le secrétariat général souhaiterait mettre en place un réseau au niveau régional.

L'Education et Plein Air Finances (EPAF) est une association de loi 1901 créée en juin 1956 sous convention avec les ministères économiques et financiers qui a pour but de proposer et délivrer des prestations dans le domaine des vacances.

L'EPAF est propriétaire d'une vingtaine de résidences partout en France. Ces résidences sont vieillissantes et plus très adaptées faute de travaux suffisants dus à un désengagement de l'Etat. Aujourd'hui, la seule solution proposée par le ministère serait de vendre l'ensemble du parc immobilier et de voir ainsi disparaître le tourisme social.

Par ailleurs, cette disparition entraînerait le licenciement d'environ 200 salariés sous contrat de travail avec l'EPAF. Le ministre du budget qui fait la leçon aux entreprises est prêt à sacrifier son propre personnel.

Restauration, logement, colonies de vacances, prestations sociales, tourisme social, autant de conquêtes sociales qui seraient amenés à disparaître si nous ne nous battons pas pour la survie de l'action sociale.

Pour donner pleinement satisfaction, l'action sociale doit évoluer mais pas à n'importe quel prix. Ces évolutions doivent relever d'un constat partagé et faire l'objet de mesures concertées avec les représentants des personnels.

Alors que notre ministère compte environ 139 000 actifs et 136 000 retraités, seulement 5 000 pétitions ont été recueillies pour la défense de l'action sociale.

La CGT Finances de l'Yonne appelle l'ensemble des agents et des retraités à signer cette pétition et à participer massivement aux futures mobilisations pour la défense de notre action sociale.

Pour la CGT Finance de l'Yonne
Didier Bourigault (Douane) - Nathalie Arnassand (DDFIP)